



HAL
open science

La France, sa géographie

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La France, sa géographie. Gilder, Alfred, Molle, Patrice. J'aime la France, Glyphe, pp.15-26, 2022, 978-2-35285-143-1. <halshs-03792095>

HAL Id: halshs-03792095

<https://shs.hal.science/halshs-03792095v1>

Submitted on 26 Apr 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La France, sa géographie

Gérard-François Dumont

EXAMINER dans un même chapitre la géographie physique et humaine de la France n'est pas illogique. En effet, sa géographie humaine dépend en partie de sa géographie physique. C'est l'existence d'un port naturel qui explique le développement de Marseille 600 ans av. J-C. C'est sa position de confluence entre le Rhône et la Saône qui facilite l'essor de Lyon devenant capitale des Gaules en 27 av. J-C. Le Havre est devenu un important port grâce à la localisation de ce territoire à l'entrée de l'estuaire de la Seine lorsque François I^{er} décide en 1517 de l'utiliser pour y accueillir la flotte militaire de la France chargée d'assurer la sécurité des navires français de marchandises. De même, l'importance de Brest s'explique par ses atouts en termes de géographie physique et c'est Richelieu

qui décide, en 1631, l'installation d'un port militaire. Pour prendre des exemples plus récents, l'évolution du peuplement du nord-est de la France au XIX^e siècle est directement la conséquence de la présence de minerais de charbon dans le sous-sol, ce qui encourage nombre d'entreprises industrielles à se localiser à proximité. Dernier exemple, à la fin du XIX^e siècle, l'essor économique et démographique de Grenoble provient de l'énergie hydraulique (la houille blanche) qui suscite l'implantation d'entreprises qui pallient alors le fait qu'on ne sait pas transporter l'électricité à distance.

Ces exemples justifient d'examiner la géographie physique et humaine de la France dans un même chapitre qui insistera d'abord sur l'unité et la diversité de la géographie physique. Puis les



Le relief de la France.

© Rainer Lesniewski / iStock

La France métropolitaine présente une forme régulière. Les distances entre le Nord et le Sud du pays, soit entre les villes de Dunkerque et Perpignan, et entre l'Est et l'Ouest, soit entre Strasbourg et Brest, sont semblables : 950 km. De même, les distances de Brest à Nice et de Strasbourg à Bayonne sont presque équivalentes, voisines de 1000 km. En joignant les six villes périphériques citées, elle se présente comme les sommets d'une figure à six côtés (hexagone).

principaux éléments de la géographie humaine seront d'abord replacés dans leur dimension historique puisque toute géographie humaine s'inscrit dans des logiques de longue durée, ne serait-ce que parce qu'il faut désormais environ un siècle pour renouveler une population.

L'unité géographique de la France

En examinant la géographie physique de la partie continentale de la France métropolitaine, son unité, par sa forme d'hexagone et compte tenu de la logique de ses limites, semble évidente.

D'abord, il va de soi que les espaces maritimes de la Manche, de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée forment des limites naturelles qui s'étendent sur environ 3 100 km de côtes. Ensuite, les frontières méridionales et orientales de la France métropolitaine apparaissent également naturelles. En effet, au sud-ouest, les limites correspondent presque parfaitement à la ligne de partage des eaux des Pyrénées, ce qui signifie que les fleuves ou rivières qui prennent leur source au nord de cette ligne coulent vers la France et ceux qui prennent leur source au sud coulent vers l'Espagne. De même, les frontières de la France avec l'Italie et la Suisse suivent très largement les lignes de partage des eaux des Alpes puis, plus au nord, du Jura, après la limite du lac Léman. Toujours en remontant vers le nord, le Rhin marque les limites de l'Hexagone avec l'Allemagne, conformément à une logique frontalière fort répandue sur tous les continents où l'on constate le

rôle fréquent des rivières et des fleuves comme marqueurs d'une partie des frontières des États.

Finalement, le seul côté de l'Hexagone dont les limites ne s'expliquent pas par la géographie physique, mais par l'histoire géopolitique de conflits européens, est celui du nord-est.

Les frontières de la France continentale correspondent donc pour l'essentiel à des logiques de géographie physique. Mais à l'intérieur de ces frontières, la France est composée, *grosso modo*, de sept milieux géographiques distincts, auxquels il faudrait ajouter les différents milieux de l'outre-mer français.

Sept milieux géographiques principaux

Le premier est celui des plaines de grande culture. Ces dernières, couvrant à peu près un tiers du territoire, correspondent à un cercle d'un rayon de 200 km autour de Paris, auquel s'ajoutent les plaines de Normandie, de Bretagne, des Pays de la Loire, ainsi que diverses plaines à proximité des fleuves (bassin de la Garonne, par exemple). Dans ces espaces, on cultive des céréales, parfois depuis plusieurs milliers d'années, même si les techniques ont profondément évolué, à l'exemple de l'irrigation dans le Midi ou le Nord.

Ces plaines ont été toutes aménagées au cours des siècles, parfois après des défrichements, à des fins de productions alimentaires. Elles comptent également deux grands ensembles de forêts de plaine – deuxième milieu géographique –, l'un en forme d'anneau autour de l'agglomération d'Orléans, qui

privilégie les hêtres et les chênes, l'autre dans la partie ouest de l'Aquitaine, avec ses résineux plantés dans des territoires souvent auparavant marécageux et entretenus depuis le XIX^e siècle. Enfin, ces plaines se complètent dans des espaces sublittoraux par des marais aménagés au Moyen Âge comme le marais breton ou le marais poitevin.

Le troisième milieu regroupe plateaux et collines situés entre les plaines évoquées ci-dessus et les montagnes. Ces piémonts traversent la France, comme une sorte de diagonale, de territoires en Lorraine, au pied des Vosges, en Bourgogne, entre Vosges et Morvan, en Franche-Comté, au pied du Jura, à des terres berrichonnes, limousines ou du Périgord, au pied des montagnes du Massif central. Ce milieu compte également les plateaux et collines situés au nord des Pyrénées et au nord-ouest du Massif central. L'ensemble de ces régions de piémont, qui occupe un quart du territoire, privilégie la polyculture, souvent associée à l'élevage des bovins, des ovins, des caprins, des porcins... Et l'on y exploite des cultures fourragères, des céréales, des noyers et châtaigniers.

Ces milieux de collines, de hauts plateaux, auxquels il faut associer les moyennes montagnes, parviennent parfois à de belles réussites en valorisant une production dont la qualité résulte de vieux procédés transmis de génération en génération. Ainsi le plateau des Causses vit-il grâce au roquefort. La production d'un autre fromage, le beaufort, menaçait de disparaître, quand des agriculteurs se sont mobilisés pour en relancer la production. Sur ces territoires, une nouvelle activité s'est développée : le

tourisme vert, facilité par la beauté des paysages. En conséquence, nombre d'agriculteurs déploient une pluriactivité en offrant des gîtes ruraux, le camping à la ferme ou des chambres d'hôte. En outre, les atouts géographiques de ce milieu ont fourni, pendant l'ère industrielle, des lieux propices à l'énergie hydraulique ou à l'exploitation de la houille. La disparition de ces activités, avec l'évolution technique et économique, a certes supprimé des emplois, mais revivifié des centres urbains auparavant pollués (comme Alès, Carmaux ou Saint-Étienne). Quant aux bois de ce troisième milieu, ils sont parfois insuffisamment exploités, notamment en raison de leur morcellement.

Quatrième milieu, les moyennes montagnes méditerranéennes sont de nature différente : elles sont peu peuplées et n'ont jamais été beaucoup humanisées. Il s'agit d'une partie du Roussillon, du sud-est du Massif central, du sud des Alpes et d'une majeure partie de la Corse où maquis et garrigue constituent des milieux malaisés pour les activités humaines. Chaque année y connaît des incendies spectaculaires (surtout en Provence, en Haute-Provence et en Corse) parfois causés par des phénomènes naturels (la foudre), mais le plus souvent par l'imprudence des promeneurs.

Le cinquième milieu – le dernier à connaître une assez grande continuité territoriale – concerne des montagnes : Pyrénées, Massif central et Morvan, Alpes, Jura et Vosges. On y trouve prairies d'élevage et forêts dont la superficie s'est accrue. L'existence de forêts entretenues et aménagées attire un tourisme pour la



L'entrée du port de La Rochelle entre les tours de la Chaîne (à gauche) et Saint-Nicolas (à droite). À l'arrière-plan du bassin d'échouage, on voit l'église.

© Andy Roberts

promenade en été, pour le ski alpin, le ski de fond ou les raquettes en hiver. En outre, dans quelques vallées alpines, la présence d'énergie abondante, captée par des barrages hydro-électriques, a encouragé le développement industriel. Quant à la qualité des eaux de moyenne montagne, elle a permis le développement du thermalisme dans des communes généralement éloignées des grands carrefours de communication.

Pour terminer ce tour de France géographique, il faut considérer deux ensembles distincts, représentant chacun moins de 10 % du territoire hexagonal,

qui marquent de fortes discontinuités, mais ont des caractéristiques semblables en raison de leur forte urbanisation. Le premier d'entre eux peut donner une apparence de continuité, puisqu'il s'agit du littoral – sixième milieu géographique. En fait, il s'agit des littoraux, avec de fortes diversités physiques entre ceux du Nord, de Normandie et de Bretagne. Après la Bretagne, le reste de la côte atlantique, de l'estuaire de la Loire à la frontière espagnole (600 km), est faiblement urbanisé et ne connaît que trois pôles de peuplement significatifs sur la côte vendéenne avec Les Sables d'Olonne, sur la côte charentaise avec La Rochelle,



Place du général de Gaulle à Lille, en France.

La place du général de Gaulle, la Grand'Place, dominée par quatre femmes: la Déesse en son centre, qui représente l'héroïsme des Lillois durant le siège de Lille en 1792 et les trois femmes qui couronnent le bâtiment de la Voix du Nord. Ces trois grâces représentent les trois provinces de la région: l'Artois, la Flandre et le Hainaut. C'est le cœur de la braderie de Lille et du commerce des livres.

Photo Debbie Galbraith

et sur la côte basque avec l'ensemble Bayonne-Anglet-Biarritz. En revanche, l'ensemble de la côte méditerranéenne est relativement dense, dans les espaces littoraux ou sublittoraux, de Perpignan à Nice et Menton en passant par Montpellier, Nîmes, Marseille et Toulon.

Toutes les zones littorales sont très sensibles en termes d'environnement, mais, en même temps, ont toujours attiré des activités: selon les endroits, l'homme s'est installé pour la pêche, l'exploitation

du sel, l'aménagement de sols fertiles (les marais) ou le commerce portuaire parfois complété d'activités industrielles. Depuis la seconde moitié du xx^e siècle, l'attrance des littoraux s'est accrue avec le développement du tourisme balnéaire et les plaisirs de la mer, encourageant des installations définitives. Dans les littoraux du sud, la chaleur du climat donne un atout supplémentaire et renforce l'urbanisation.

Second ensemble, celui des milieux urbains hors des zones littorales, soit un

septième milieu géographique. Ils sont souvent situés à proximité de fleuves : de Paris à l'estuaire de la Seine, en passant par Rouen, d'Orléans à l'estuaire de la Loire, en passant par Angers, Tours et Nantes, de Toulouse ou Agen à la Gironde, qui devient à Bordeaux l'estuaire de la Garonne, de Lyon à Marseille en passant par Valence, de Rennes à la vallée de la Rance qui se jette dans la Manche à Saint-Malo, et de Pau à Bayonne par le gave de Pau et l'Adour ; il faudrait en outre citer l'agglomération lilloise sur la Deûle, les axes Nancy-Metz en Lorraine à proximité ou sur la Moselle, et Strasbourg-Mulhouse en Alsace à proximité du Rhin. Restent notamment deux ensembles urbains continentaux de dimension plus modeste : Clermont-Ferrand en Auvergne et Limoges en Limousin.

C'est donc dans ce cadre de l'Hexagone et de ses différents milieux géographiques que s'est affirmée depuis des millénaires une présence humaine dont il convient de comprendre la dynamique d'ensemble avant de préciser sa géographie.

Une dynamique de population sans équivalent

La population de la France se caractérise par des traits singuliers sans équivalents avec les autres pays européens, dans son histoire comme dans la période contemporaine.

Elle est d'abord l'héritage d'une longue période, du Moyen Âge au début du XIX^e siècle, pendant laquelle son

peuplement est nettement plus important que celui de ses voisins. La France est la grande puissance démographique du continent européen avec une population double ou triple de celle des principaux pays européens en calculant leur population dans les frontières actuelles. Ce poids exceptionnel explique alors notamment le rang primatial de la langue française dans les discussions diplomatiques et les traités internationaux, qui durera jusqu'au début du XX^e siècle.

Puis, à compter de la fin du XVIII^e siècle, la France se singularise par une baisse de sa fécondité qui ne surviendra, conformément à la logique de la transition démographique, qu'un siècle plus tard dans les autres pays européens. La France perd son rang primatial, le territoire qui va devenir l'Allemagne unifiée devenant plus peuplé qu'elle à la fin des années 1860. Le XIX^e siècle français diffère aussi des trajectoires des autres pays européens dans la mesure où l'Hexagone est le seul pays européen d'immigration, attirant des Belges, des Suisses... dans ces décennies où les autres pays voient partir, principalement pour les Amériques, nombre de ressortissants.

La première moitié du XX^e siècle se caractérise par une stagnation démographique de la population de la France en dépit des progrès hygiéniques et sanitaires qui favorisent la hausse de l'espérance de vie, sous les effets négatifs de la mortalité due aux deux guerres mondiales et d'une faible fécondité. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le renouveau démographique de la France, favorisé par une politique familiale sans équivalent, est plus intense qu'ailleurs en Europe. Puis les années 1970 voient la France entrer



La limousine, race bovine à robe rousse présente dans les Pyrénées.
Ces vaches sont les gardiennes du cirque de Troumouse.

Photo Philippe Manael

dans l'hiver démographique, une période pendant laquelle la fécondité est durablement inférieure au simple remplacement des générations, mais un hiver démographique tempéré par une fécondité moins abaissée qu'ailleurs en Europe et des apports migratoires importants. En conséquence, depuis les années 1970 et dans les premières décennies du *xxi*^e siècle, la population de la France continue de croître, tandis que nombre de pays d'Europe enregistrent une dépopulation, soit un déficit des naissances par rapport aux décès, voire un dépeuplement, soit une diminution de la population.

En dépit des exemples donnés en introduction, la géographie de ces évolutions démographiques ne peut se résumer à des considérations de géographie physique. Par exemple, au regard strict de cette dernière, les Alpes françaises du Nord, avec leurs hauts massifs enneigés toute l'année et leurs vallées souvent étroites, devraient être moins peuplées que les Alpes françaises du Sud aux altitudes nettement moindres, au climat moins dur et aux possibilités plus aisées de production agricole et d'habitat. Pourtant, les Alpes françaises du Nord sont plus peuplées que

celles du Sud, hormis la frange littorale. De même, les territoires correspondant à l'actuel département de la Marne ne semblaient nullement avantagés pour la production agricole jusqu'à ce que, au xvii^e siècle, le moine bénédictin dom Pérignon inventât le champagne, faisant de cette région le territoire français dont le nom est sans doute le plus connu au monde avec Paris. De même, leurs localisations géographiques ne peuvent guère expliquer le dynamisme économique et donc le peuplement de Cholet (Maine-et-Loire), des Herbiers (Vendée) ou de Vitré (Ille-et-Vilaine).

Un peuplement macrocéphale

En réalité, l'évolution générale de la population de la France se caractérise par une constante dans le peuplement : le poids important de l'agglomération de Paris qui écrase très tôt l'armature urbaine, laquelle est, en conséquence, de nature macrocéphale. La centralisation mise en œuvre par presque tous les régimes politiques engendre aujourd'hui une concentration de près d'un cinquième de la population de la France sur un territoire représentant moins de 1 % de la superficie. Au fil des siècles, Paris agit comme un vampire et les grandes villes du Bassin parisien, comme Reims, Orléans ou Rouen, perdent considérablement en importance relative. Seules conservent une taille significative des villes trop éloignées pour être largement aspirées par Paris, comme Bordeaux, Toulouse, Marseille ou Lyon, tandis que Lille bénéficie de l'ère industrielle qui multiplie les activités dans sa région.

Dans les premières décennies du xxi^e siècle, l'évolution du peuplement est

paradoxe : d'une part, l'État continue de favoriser Paris, à l'exemple du projet d'infrastructures de transport appelé Grand Paris Express, dont les déficits seront payés par tous les Français, et, d'autre part, l'agglomération de Paris est rejetée pour sa qualité de vie insuffisante et n'est plus la pompe aspirante des migrations internes puisque son solde migratoire est largement négatif, en dépit d'une forte immigration issue des pays du Sud. Cette dernière concourt à la croissance démographique de la région capitale, due exclusivement à un fort excédent des naissances sur les décès, car elle est jeune et plus féconde que la moyenne nationale.

En revanche, les départs de la région capitale bénéficient aux autres territoires, y compris à nombre de territoires ruraux devenus attractifs, ce qui marque pour eux la fin d'un siècle et demi d'émigration rurale. Et ces autres territoires ont trouvé des marges de gouvernance concourant à leur attractivité grâce à la décentralisation de 1982 et en dépit des multiples décisions de recentralisation prises depuis la fin des années 1990, notamment avec la progressive réduction de l'autonomie fiscale des collectivités territoriales.

Les évolutions très diversifiées de la géographie humaine

Au total, la dynamique de la population selon les territoires, s'étageant de fortes croissances à d'intenses décroissances, est très diversifiée. Ceci tient à des déterminants extrêmement variés supposant de considérer à la fois des facteurs culturels, économiques, sociaux, les effets de lois, réglementations et



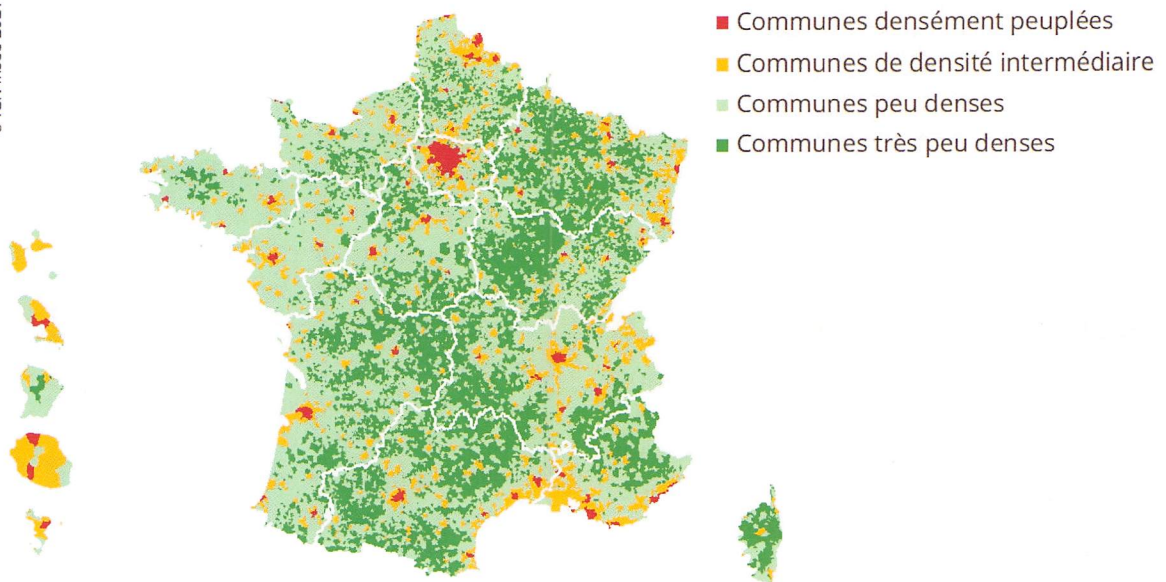
L'île de Mayotte (département français d'outre-mer), la Grande Terre, M'tsapéré.
Portrait de femmes jouant avec des m'biwis lors d'une cérémonie
de danse organisée par le M'tsapéré Football Club.

© Hemis / Alamy Foto de stock

dispositifs nationaux, les choix des gouvernances des collectivités territoriales, sans oublier certains facteurs purement géographiques comme l'existence de territoires littoraux ou sublittoraux ou la proximité de régions étrangères plus dynamiques (Luxembourg, Bade-Wurtemberg, cantons suisses par exemple).

L'analyse des départements, pays et collectivités d'outre-mer ajoute à la variété de la géographie humaine de la France. D'une part, l'outre-mer français compte des populations aux origines fort

différenciées. Les départements îliens des Antilles, Guadeloupe et Martinique, ont des populations relativement homogènes issues pour l'essentiel des périodes esclavagistes. La Guyane est une mosaïque de populations. La Réunion compte une population diversifiée issue de vagues migratoires passées, africaines ou asiatiques, liées aux besoins de main-d'œuvre pour l'exploitation des productions tropicales. La population de la Nouvelle-Calédonie présente une dualité apparente distinguant les Canaques et les Européens descendants de personnes



La France métropolitaine selon les niveaux de densité de la population.

© Insee

Cette carte, établie selon la grille communale de densité, met en évidence les communes les plus denses du pays (des agrégats de carreaux de 1 km² de densité supérieure à 1 500 habitants / km², réunissant au total au moins 50 000 personnes), quasiment toutes localisées dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants et cumulant ensemble 23 millions d'habitants. Se distinguent :

- la densité urbaine unique à l'échelle nationale de l'agglomération parisienne, qui couvre en plus de Paris la totalité de la petite couronne (Hauts-de-Seine [92], Seine-Saint-Denis [93] et Val-de-Marne [94]) et s'étend sur une partie des départements de la grande couronne (en particulier le Val-d'Oise [95], les Yvelines [78] et l'Essonne [91]);
- la concentration urbaine dans cette partie du sud qui s'étire quasiment tout le long du littoral méditerranéen et celle, au nord, à cheval sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais;
- enfin, le réseau de villes petites et moyennes qui rappellent leur importance locale, dans les départements, pour tous ceux qui résident en milieu rural.

À l'opposé, les communes peu et très peu denses, qui correspondent à l'agrégation de carreaux de 1 km² de densité inférieure à 300 habitants / km², réunissant au total moins de 5 000 personnes, accueillent ainsi 22,7 millions d'habitants, soit 35 % de la population de la France métropolitaine. C'est quasiment autant que le nombre de personnes résidant dans les communes les plus denses.

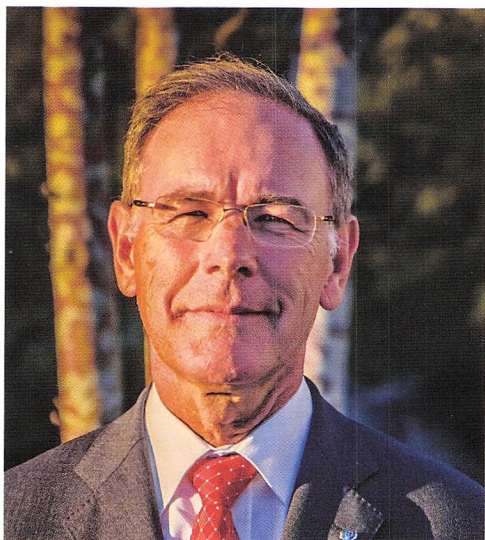
originaires de France arrivées sous la contrainte (les communards des années 1870) ou volontairement sur ce territoire à compter de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Mais une analyse fine montre que la population non canaque est fort diversifiée, car elle s'est enrichie de ressortissants des îles voisines du Pacifique (Polynésie française, Vanuatu, Wallis et Futuna) ou de pays asiatiques (Indonésie, Viêt Nam) et que l'exogamie accentue la diversité du peuplement.

D'autre part, concernant l'évolution des populations de l'outre-mer français, l'éventail est très large entre les régions en décroissance démographique, comme la Guadeloupe et la Martinique, et celles dont la très forte croissance est portée par l'immigration, principalement les Surinamiens pour la Guyane et les Anjouanais pour Mayotte, les deux seuls départements français dont le nombre d'étrangers est supérieur à celui des immigrés¹.

1. Dumont, Gérard-François, « Populations et peuplement des départements français d'outre-mer (DOM). Une extraordinaire diversité », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 34, juillet 2021. <https://doi.org/10.3917/lap.034.0001>.

*

La carte de la France métropolitaine présente une forme hexagonale qui semble a priori un facteur de forte unité. Mais l'analyse fine met en évidence une grande variété de milieux géographiques. La répartition du peuplement s'explique notamment par des choix politiques privilégiant au fil des siècles Paris et donnant en conséquence à l'Hexagone une armature urbaine macrocéphale sans équivalent dans les pays européens comparables, y compris en Angleterre. Mais, en dépit de l'attractivité de la région capitale pour des immigrants issus de pays du Sud et de décisions de recentralisation, après la quinzaine d'années de réelle décentralisation (1982-1998), les dynamiques de peuplement s'avèrent très diverses en France métropolitaine et d'outre-mer. La France est donc un État dont la constitution témoigne de l'unité politique, mais cette dernière ne doit pas masquer qu'elle est l'addition de considérables variétés dans sa géographie physique et humaine.



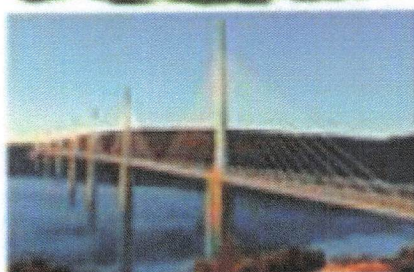
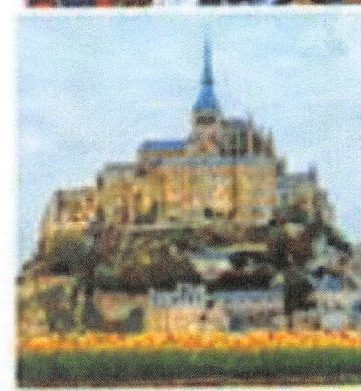
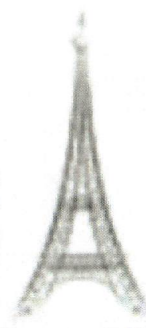
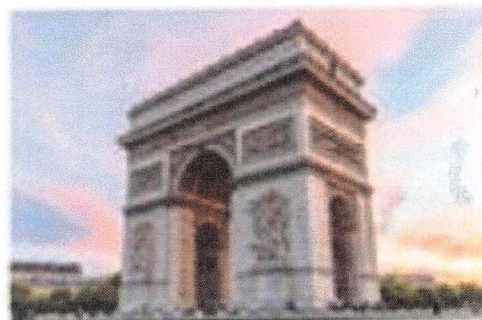
Gérard-François Dumont

Professeur à Sorbonne Université, le recteur Gérard-François Dumont dirige *Population & Avenir*, la revue des populations et des territoires, et est administrateur de la Société de Géographie. Conférencier national et international, notamment auprès de collectivités territoriales ou de leurs associations, auditionné dans des Parlements, il est périodiquement présent dans les médias français et étrangers. Gérard-François Dumont a créé en 2020 une nouvelle publication exclusivement numérique *Les Analyses de population & avenir*, <https://www.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir.htm>. Il a écrit de nombreux chapitres dans des livres collectifs et de multiples

articles sur les questions territoriales dans des publications françaises et étrangères. Parmi les livres de Gérard-François Dumont, signalons : *La Population de la France, des régions et des DOM-TOM* (Ellipses), *Les Territoires face au vieillissement en France et en Europe* (Ellipses), *Populations et territoires de France en 2030, le scénario d'un futur choisi* (L'Harmattan), *Les Territoires français : diagnostic et gouvernance* (Armand Colin), *Populations, peuplement et territoires en France* (Armand Colin), *Géographie des populations, Concepts, dynamiques, perspectives* (Armand Colin) et *Démographie politique, Les lois de la géopolitique des populations* (Ellipses).

J'aime la France

Sous la direction d'Alfred Gilder
et de Patrice Molle



Éditions Gyphé

2022

ISBN 978-2-35285-143-7